Communiqué de presse

Lancy, le 11 décembre 2023









Vote du budget 2024 : le Conseil municipal approuve le budget annuel de la Ville de Lancy

Jeudi 7 décembre 2023, le budget annuel 2024 de la commune a été voté par le Conseil municipal lancéen. Cette approbation fait suite à l'entrée en matière du 9 novembre 2023.

L'acte politique le plus important en matière financière est sans aucun doute le vote du budget. Ce jeudi 7 décembre 2023, en séance plénière du Conseil municipal à la mairie de Lancy, le rapport qui résume les données en matière de politiques publiques a été approuvé à l'unanimité, soit 34 « oui » (0 abstention). « Je suis très heureuse du vote unanime lors du Conseil municipal qui démontre que l'ensemble de ce conseil valide les politiques publiques défendues par le Conseil administratif. Ce budget permettra à la Ville de Lancy de développer de nombreux projets en lien notamment avec le sport, la sécurité, le soutien aux jeunes et aux ainé-es, ou encore l'aménagement du territoire », confie Corinne Gachet, maire et conseillère administrative en charge des finances.

Budget 2024 excédentaire

Le budget de fonctionnement 2024 de la Ville de Lancy prévoit des revenus à hauteur de 176.71 millions de francs, pour des charges évaluées à 176.57 millions de francs. Un excédent de revenus de plus de 140'000 francs est ainsi attendu. La principale source de revenus est représentée par les impôts (135.8 millions de francs). Pour rappel, la taxe professionnelle communale est supprimée au 1er janvier 2024. En remplacement, un fonds de compensation pour les communes a été institué. Celui-ci sera alimenté par des centimes additionnels complémentaires sur l'impôt sur le bénéfice de personnes morales. Les revenus des biens (14.7 millions de francs) se composent essentiellement des loyers des immeubles et villas du patrimoine financier.

En 2024, sur ce total de 176.71 millions de francs, environ 27% des charges sont consacrées aux dépenses pour la sécurité sociale, qui regroupe la petite enfance, l'accueil extra-scolaire et l'aide sociale, soit 48.3 millions de francs. Quant aux dépenses relatives à la formation (écoles et accueil de jour), elles représentent 25.1 millions de francs. « Ce budget permettra notamment d'étendre les prestations et les horaires de la ludothèque, grâce à la municipalisation de la structure : une bonne nouvelle pour les familles, les classes et les groupes préscolaires. C'est aussi le cas de la nouvelle allocation de rentrée scolaire pour les élèves du primaire au bénéfice d'un subside LaMal. », explique Salima Moyard, conseillère administrative en charge des affaires sociales. Les dépenses associées à la culture, aux loisirs, à l'environnement et l'aménagement du territoire, totalisent, quant à elles, 13.7 millions de francs. Damien Bonfanti, conseiller administratif délégué à l'environnement et au développement durable, souligne que « il s'agit d'intégrer encore plus dans les futurs budgets les enjeux climatiques pour protéger nos populations ». Il se félicite qu'un budget équilibré ait été voté tout en permettant de développer de nouvelles prestations pour une grande majorité de la population. Avec le budget 2024 approuvé, l'administration lancéenne entamera une nouvelle année avec les ressources nécessaires pour faire face efficacement aux défis actuels.

Contacts

Corinne Gachet, maire et conseillère administrative / c.gachet@lancy.ch Salima Moyard, conseillère administrative / s.moyard@lancy.ch Damien Bonfanti, conseiller administratif / d.bonfanti@lancy.ch

La Ville de Lancy compte près de 600 collaboratrices et collaborateurs investi-es au quotidien auprès des quelque 35'700 habitant-es. Avec plus de 2'300 entreprises - de la PME/PMI à la multinationale - établies sur son territoire offrant près de 19'000 emplois, le dynamisme économique communal est attractif. Bénéficiant d'une situation géographique centrale, elle se trouve au cœur du développement d'un nouveau pôle urbain (PAV) et dispose de deux gares Léman Express reliant Lancy à toute l'agglomération franco-valdo-genevoise (Grand Genève).









